

## Festival de Soccer de base de Canada Soccer



Les clubs de soccer affiliés à leur association provinciale/territoriale peuvent postuler en remplissant le formulaire de demande en ligne.

Une fois que votre demande a été reçue, elle est révisé et doit être approuvée par votre association provinciale/territoriale avant que nous puissions confirmer votre participation au programme.

Si votre demande est acceptée, vous recevrez un avis par courriel de la part de l'Association canadienne de soccer détaillant votre demande de subvention et les conditions à respecter. Il vous sera demandé de signer cet avis et de nous le retourner par télécopieur.

En plus, un appel conférence sera organisé pour discuter de votre demande et du programme, nous allons également y répondre aux questions que vous avez.

Environ deux semaine avant votre festival, nous expédions votre kit.

Votre kit de festival comprend un ensemble de bannières, qui sont à retourner dès que votre festival est terminé, votre premier versement de votre subvention, des certificats de participation ainsi que d'autres éléments fournis par nos partenaires. Afin de recevoir le deuxième versement de votre subvention vous devez retourner l'ensemble complet de bannières, remplir le formulaire d'évaluation (qui vous sera envoyé par courriel) et nous envoyer au moins 10 photos de l'événement qui affichent clairement les bannières de nos partenaires.

## **Questions fréquentes**

**Q** : Qui peut s'inscrire au Festival de Soccer de base de Canada Soccer?

**R** : Tous les clubs de soccer qui sont en règle avec leur association provinciale/territoriale peuvent soumettre leur demande.

**Q** : Quand vais-je être avisé si ma demande a été approuvée?

**R**: Vous recevrez un courriel vous avisant de votre acceptation.

**Q** : Quel sera la somme de ma subvention ?

R: La somme de la subvention varie selon des facteurs décrits dans votre application.

Q: Y a-t-il des exigences spécifiques sur la façon dont ma subvention doit être utilisée?

R : Non, mais nous suggérons que votre subvention soit dédiée à des articles qui ajoutent de la valeur à votre festival.



















Q: Qu'est-ce qui est inclus dans mon kit de festival?

**R** : Un ensemble complet de bannières (qui nous doit être retourné), certificats de participation, ainsi que des primes fournies par nos partenaires.

Q : Comment m'assurer que je recevrai ma subvention complète ?

**R**: Vous allez recevoir votre subvention en deux paiements. Le premier paiement vous sera envoyé avant la date de votre festival et le reste vous sera envoyé une fois que nous avons reçu les bannières, l'évaluation de votre festival complétée et au moins dix photos sont reçues. Nous encourageons les clubs à recevoir leurs paiements de subvention par transfert électronique de fonds (TEF). Les paiements par chèque sont toujours disponibles pour les clubs qui n'ont pas mis en place le TEF.















